



# **CAP Locale des contrôleurs et contrôleurs principaux 18 juillet 2014 Déclaration et compte-rendu des élu-e-s CGT**

## **Déclaration liminaire CGT**

En ouverture de cette CAP qui va débattre du mouvement local de mutation des contrôleurs, la CGT rappelle que nous nous situons dans le cadre de la première année du système fusionné des règles de gestion et que beaucoup de collègues n'ont pas encore intégré ces nouvelles dispositions. C'est pourquoi nous vous demandons à nouveau d'appliquer ces règles avec la plus grande souplesse, en faveur des agents.

Par ailleurs, ces nouvelles règles pèsent sur les demandes de mutation locales, beaucoup moins nombreuses que les années précédentes en gestion publique. A l'évidence, le système des RAN est inadapté à notre réseau. La RAN de Rennes, avec 70 km de distance entre ses trésoreries les plus éloignées, en est la démonstration. La CGT continue à revendiquer une affectation la plus fine possible pour les agents mutés. De même, nous constatons que le régime d'affectation ALD va créer des situations de vie difficiles pour des collègues affectés en plein milieu de l'été dans des secteurs ruraux.

La CGT dénonce cette politique nationale de suppression d'emplois et de gestion des ressources humaines qui a un effet très négatif sur les droits des agents et la vie des services. Après le mouvement du 1er septembre 2014, ce sont des centaines d'emplois B qui resteront vacants sur l'ensemble de la direction générale des finances publiques, y compris en Ille-et-Vilaine. Malgré les affectations supplémentaires prononcées par la CAP nationale, notre département connaîtra encore des vacances d'emplois en catégorie B, comme en C. Cette politique de gestion de l'emploi par le sous-effectif organisé pèse lourdement sur la qualité du service rendu au public et sur les personnels. Les conditions de vie au travail se dégradent en continu, du fait des manques d'effectifs et de la complexité croissante des tâches, au détriment de la santé des agents.

C'est pourquoi, la CGT exige l'appel de l'intégralité des listes complémentaires B et C et un recrutement massif par concours.

Enfin, nous vous rappelons une revendication forte de la CGT en matière de mutation : tous les mouvements possibles doivent être réalisés. Nous ne tolérerons aucun gel de poste.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre le mouvement de mutation à l'issue de cette CAP.

Rennes, le 18 juillet 2014

## **Compte-rendu :**

Nous avons pu constater que le service RH a réalisé un mouvement globalement satisfaisant pour de nombreux agents, dans le contexte contraint des suppressions d'emplois et d'un nombre insuffisant d'arrivées pour combler les vacances.

Cela amène la direction locale à geler des emplois vacants et à bloquer des agents sur leur poste alors qu'une mutation aurait été possible. Les élus CGT ont dénoncé ces situations, à partir d'exemples concrets.

Certains secteurs garderont des niveaux de vacances d'emplois préoccupants, comme la TCA avec un déficit de 15 C et 6 B.

Les élus CGT ont défendu les dossiers des agents et des services qui les ont sollicités dans la limite des règles de gestion.

Constatant que de nombreux collègues ne maîtrisent pas les nouvelles règles de gestion, la CGT a demandé à la direction de faire une fiche technique pour présenter simplement et pratiquement les nouveaux dispositifs de mutation. Cette proposition a été acceptée.

Les élus CGT :

Nicole VIDAL, SIE St-Malo Nord – Martine LEBEHOT, Paierie Régionale – Hervé COUVERT, TCA